Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 72 (1984)

Heft: [4]

Artikel: Politique

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-277185

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

D'un canton à l'autre

Politique

Rapport Meyer : la réponse du gouvernement neuchâtelois

Le gouvernement neuchâtelois a rendu publique sa réponse à l'Office fédéral de la défense sur le rapport Meyer. Il pense, entre autre, que l'amélioration de la formation scolaire et professionnelle des femmes, leur accession à des postes à responsabilités ne peuvent que profiter à la défense générale du pays. Il lui semble impossible d'envisager une obligation générale de servir avant que les structures économiques et sociales soient adaptées à une répartition différente des tâches dans la famille et l'économie et avant que les mentalités aient évolué ; et retient donc, dans l'état actuel du partage des tâches, une instruction facultative seulement. Le Conseil d'Etat insiste aussi sur la nécessité de renforcer l'information concernant les tâches de la défense, notamment auprès des jeunes et souhaite qu'on intègre mieux les membres du SCF en évitant de leur réserver des travaux qui ne correspondent pas assez à leurs compétences. *(alg)*

Appel du BCF (JU)

A travail égal, salaire égal : la théorie est belle mais elle ne résiste pas à la pratique. Pas encore. Et de loin. Le BCF veut donc en savoir plus long sur ce volet de l'égalité des droits et sur son application. Un appel est lancé parallèlement aux manifestations qui ont été organisées dans les trois districts à l'occasion du 8 mars — pour recueillir des témoignages oraux ou écrits, qui pourront éventuellement, par la suite, faire l'objet d'une publication. Mais qui ne seront évidemment utilisés qu'avec l'accord des intéressées. Si cette clause peut les rassurer, et les inciter à briser solidairement la loi du silence qui permet encore à trop d'employeurs de mal payer ou de sous-payer les femmes... — *(b)*

BCF, rue des Moulins, 19, 2800 Delémont.

La femme : une personnalité fiscale ? (FR)

La revision partielle de la loi du 7 juillet 1972 sur les impôts cantonaux sera l'objet principal de la session de mai du Grand Conseil fribourgeois. Malgré l'extrême complexité de la question, les femmes fribourgeoises tiennent à donner leur avis.

La commission des affaires féminines s'est déjà penchée sur la question dans sa séance du 29 février en compagnie de deux spécialistes, M. Galley, du service des contributions, et Mme Eisenring, juriste, seule femme représentée dans la commission extraparlementaire de révision. (La commission parlementaire a deux femmes : Mmes Roselyne Crausaz et Claire Tschopp-Nordmann.)

Les sections fribourgeoises de l'ADF ainsi que les consommatrices vont également se pencher sur le sujet, probablement dans une première séance commune qui aura lieu au Restaurant du Jura le lundi 2 avril.

La grande demande des femmes est bien évidemment l'accès à la personnalité fiscale puisqu'elles sont déjà des personnalités juridiques. Dans une imposition séparée ? Les arguments ne manquent pas. Mais cela exigerait 47 000 dossiers supplémentaires. Peu importe. Mais qu'est-ce que la séparation fiscale ? La Suisse (et le canton de Fribourg en particulier) est le pays qui a le moins de femmes exerçant une activité lucrative. Le salaire de Madame est d'ailleurs un des éléments de la question. Et la femme travaillant dans l'exploitation de son mari ? Y aurait-il une taxe symbolique de la femme au foyer ? Il semble qu'il n'existe pas encore de solution, de système satisfaisant qui engloberait toutes les situations.

Et pourtant c'est une question de dignité de la femme ; seulement elle touche peu les hommes qui sont majoritaires dans toutes les commissions. Il faut demander qu'on se penche plus sérieusement sur le problème. C'est ce que veulent les femmes fribourgeoises. *(bg)*

Associations

Solidarité constituée (FR)

L'association Solidarité-Femmes-Frauenhaus, dont Corinne Chaponnière avait présenté le projet dans ce journal en novembre dernier, a vu le jour officiellement le 28 février dernier. L'assemblée constitutive a rassemblé une cinquantaine de femmes et quelques hommes au 1er étage de la brasserie de la Viennoise.

Après un bref rappel historique qui faisait état notamment du premier sondage effectué auprès des services sociaux et des médecins en mai 1983, les responsables ont expliqué la nécessité pour la réussite de leur projet d'avoir un statut juridique qui donnera le poids et la légitimité à la suite de leur action. Elles envisagent notamment de poursuivre leur enquête sur la nécessité d'un lieu pour les femmes en détresse dans le canton de Fribourg auprès des communes et des institutions nombreuses qu'on trouve dans le récent « répertoire social du canton de Fribourg ». L'expression de ce besoin par diverses instances permettra le jour venu de faire une demande circonstanciée de subside auprès des organes concernés.

Les initiatrices de ce projet ont fait état de leurs contacts divers avec d'autres associations du même genre en France et en Suisse (coordination de Saint-Gall), de leurs lectures, notamment le dossier de la commission pour les affaires féminines au plan fédéral, à Berne et des films vidéo visionnés.

Elles ont relevé également l'écho donné à leur projet par la presse écrite et parlée, les invitations qu'elles ont reçues pour le présenter : Association Femmes-rencontre-travail en Valais, Centre de liaison fribourgeois, Commission des affaires féminines, ADF... Il fut procédé ensuite à la lecture des statuts qui reçurent très peu de modifications et à l'inscription des membres de l'Association qui purent les voter. (52 : 29 actives, 16 de soutien, 7 collectives). Les buts de l'association sont ambitieux : il s'agira « d'offrir aux femmes en détresse une écoute, un soutien, un lieu momentané d'hébergement pour elles et leurs enfants, de favoriser la solidarité entre les femmes, la prise de conscience de leurs ressources personnelles et de leur capacité à prendre leur destinée en mains, de sensibiliser le public à toutes formes de violence, de travailler à faire évoluer les structures et les mentalités pour améliorer la position de la femme dans la société, en collaboration avec des organisations similaires, tant suisses qu'étrangères. »

Quant aux membres, la question fut posée de l'admission des hommes dans l'association. Solidarité-femmes doit-elle être une affaire de femmes exclusivement ? Quelques-unes le pensaient. Au vote, trois femmes seulement se sont prononcées pour l'exclusion des hommes. Le groupe de travail ne se fait cependant guère d'illusion sur une participation active des hommes : ils ne se sentent pas à l'aise dans un tel milieu, selon les expériences faites ailleurs. *(bg)*

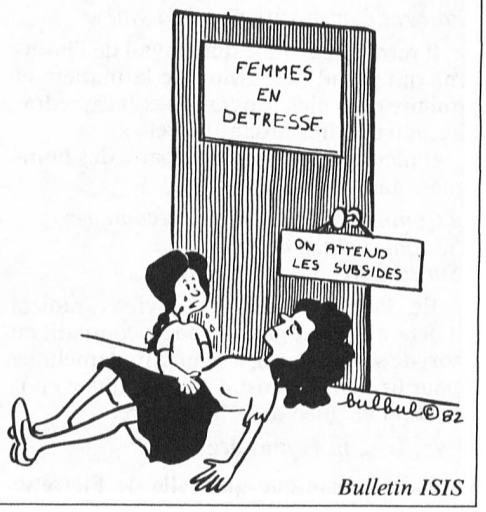

Bulletin ISIS